



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

procédure administrative

Question écrite n° 63951

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le Premier ministre sur la réduction du coût de l'action administrative. La commission des lois vient de déposer un rapport d'information à ce sujet. Ce rapport propose notamment de mettre en place un moratoire de cinq ans sur toute nouvelle norme dont les coûts financiers induits ne sont pas intégralement compensés par la collectivité territoriale en charge de l'appliquer. Il lui demande de lui préciser les suites que le Gouvernement entend donner à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63951

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11001

Question retirée le : 21 décembre 2010 (Fin de mandat)